

ALLIANCE-ENVIRONNEMENT

Berne, le 21 décembre 2021

Communiqué de presse de l'Alliance-Environnement

Perspectives énergétiques : les organisations environnementales demandent une mise en œuvre d'ici à 2035

L'Alliance-Environnement salue le fait que la Confédération ait modélisé pour la première fois un scénario climatique " Zéro émission nette" dans les Perspectives énergétiques 2050+ récemment publiées. Du point de vue des organisations environnementales, les réductions de gaz à effet de serre visées doivent cependant être atteintes beaucoup plus rapidement que ne le prévoient les scénarios. Les plus grands potentiels pour endiguer la crise climatique résident dans la réduction de la consommation d'énergie et le développement du photovoltaïque. Ce développement doit se faire en harmonie avec la protection de la biodiversité.

Avec le [rapport technique publié aujourd'hui](#), l'Office fédéral de l'énergie livre le document final sur les Perspectives énergétiques 2050+. Pour la première fois, des scénarios illustrent conjointement les objectifs de la politique énergétique et de la politique climatique. Parallèlement, les perspectives montrent que la transformation de l'approvisionnement énergétique suisse et la réalisation de l'objectif zéro émission nette en matière d'émissions de gaz à effet de serre sont techniquement possibles et également financables. C'est essentiel et les organisations membres de l'Alliance-Environnement - les grandes organisations environnementales Greenpeace Suisse, Pro Natura, ATE, WWF Suisse ainsi que leurs organisations partenaires Initiative des Alpes, BirdLife Suisse et SES - s'en félicitent. De leur point de vue, la transformation du secteur de l'énergie doit toutefois être deux fois plus rapide. Il faut des solutions qui désamorcent la crise climatique ainsi qu'un aménagement du territoire intelligent qui, outre l'approvisionnement en énergie, assure la préservation de la biodiversité à long terme.

Le zéro émission nette vient trop tard

Les perspectives énergétiques ont été modifiées de sorte que la cible zéro émission nette soit atteinte en 2050. Les émissions de CO₂ cumulées qui en résultent jusqu'en 2050 sont toutefois beaucoup trop élevées au vu du budget CO₂ à disposition pour que le réchauffement mondial ne dépasse pas 1,5 degré. De même, les scénarios ne tiennent pas compte du trafic aérien, de l'importation d'émissions grises ou des leviers dont dispose la Suisse pour réduire les émissions de CO₂ au niveau international. Même en

2050, il est prévu de continuer à produire 12 millions de tonnes de gaz à effet de serre, qu'il faudra alors capter à grands frais. « Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est d'un plan politique pour le secteur de l'énergie qui s'oriente vers les ordres de grandeur des perspectives énergétiques, mais qui les réalise en 2035 déjà », demande Patrick Hofstetter, expert climatique au WWF Suisse.

Accélérer le rythme de l'efficacité et du développement de l'énergie solaire

« Les perspectives énergétiques 2050+ montrent que c'est possible », commente Felix Nipkow, responsable du domaine des énergies renouvelables à la SES. « Mais pour que la Suisse atteigne les objectifs climatiques de Paris tout en maintenant un approvisionnement en électricité sûr, nous devons renoncer aux énergies fossiles beaucoup plus rapidement ». Pour réaliser l'objectif zéro émission nette, il s'agit d'exploiter intelligemment tous les potentiels d'efficacité énergétique et de développer la production d'électricité renouvelable de l'ordre de 40 térawattheures d'ici 2035. Les potentiels élevés, l'acceptation ainsi que la compatibilité avec la préservation de la biodiversité plaident pour que l'énergie solaire puisse et doive contribuer à la plus grande partie de ce développement.

Les parlementaires doivent s'inspirer de ces lignes directrices pour prendre leurs décisions sur les principaux projets de loi prévus pour 2022, comme l'acte modificateur pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, l'initiative sur les glaciers et la révision partielle de la loi sur le CO₂.

[» Rapport technique \(.pdf\)](#)

[» Prises de position du groupe d'accompagnement \(.pdf\)](#)

Pour toute information complémentaire :

- **Patrick Hofstetter***, expert Climat et Energie, WWF Suisse, Tél. 076 305 67 37
- **Felix Nipkow***, responsable du domaine des énergies renouvelables à la Fondation Suisse de l'Énergie SES, Tél. 077 413 24 31

** Tous deux ont représenté l'Alliance-Environnement dans le groupe d'accompagnement des perspectives énergétiques 2050+.*